

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 77 (2015)

**Heft:** 5

**Rubrik:** ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La section valaisanne a le vent en poupe

**Le président Matthieu Vergère a annoncé pour la troisième fois consécutive que le nombre de membres de l'AVETA s'était accru. Par ailleurs, la section dispose désormais d'un site Internet.**

**Dominik Senn**

L'Association valaisanne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVETA) démontre qu'un comité jeune peut apporter du sang frais à une section en recrutant de nouveaux membres. C'est pour la troisième année de suite, à l'Assemblée générale 2015 se déroulant au domaine de Finge à Susten, que le président Matthieu Vergère a pu communiquer que l'effectif avait augmenté, passant de 99 à 104 personnes en 2014. Ce résultat est le fruit des efforts entrepris pour réanimer l'AVETA, notamment la participation au salon Agrovina 2014 à Martigny pour la première fois, en coopération avec les autres sections romandes ainsi que les secteurs de formation continue et de conseil technique de l'association faîtière (ASETA) à Riniken.

«Au cours de cette année, nous entendons poursuivre le développement de la section valaisanne, en sensibilisant les apprentis à la bonne conduite lors de nos cours de prévention routière, en préparant notre présence à l'Agrovina 2016 et en présentant des offres attrayantes pour les membres», a notifié Matthieu Vergère. Par exemple, la troisième édition des cours susmentionnés a eu lieu en 2014 sur quatre jours d'affilée à l'Ecole d'agriculture du Valais à Châteauneuf. Elle a été coorganisée par la Police cantonale valaisanne, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPA) et le conseil technique de l'ASETA.

## Nouveau site Internet

Parmi les réalisations de 2015, on peut d'ores et déjà mentionner le premier site Internet de la section valaisanne, pour le moment uniquement en français, qui rappelle de manière évidente celui de l'ASETA. Sur la page d'accueil ([www.asetav-sv.ch](http://www.asetav-sv.ch)), le visiteur est salué par le comité et rendu attentif aux manifestations à venir. Il trouve une présentation de l'association et les liens de ses sites

Internet (parmi lesquels ceux existant des sections) à la seconde page. La troisième page contient des liens vers des documents se rapportant au machinisme, à l'agriculture en Valais et à l'énergie. Les autres rubriques comportent des échos médiatiques, des comptes rendus d'activités de la section et d'autres liens vers les sites de formation, de prévention, de sponsors. Ce site web a été élaboré et mis en ligne par Didier Faure et Philippe Curral, tous deux employés par Alp'Evolution, firme spécialisée dans la mise au point moteur et l'un des sponsors principaux de l'AVETA avec Motorex et Solexis SA.

## Cotisation maintenue à 80 francs

L'assemblée a accepté sans opposition le procès-verbal, le rapport annuel, les comptes 2014 avec une perte de 803 francs. La cotisation est maintenue à 80 francs par membre, cependant Matthieu Vergère a signalé qu'elle sera augmentée de 10 francs en 2016 en raison



**Le policier Clément Formaz commente la statistique des accidents du trafic routier agricole en 2014.** (Photos: Dominik Senn)

des décisions prises antérieurement. L'assemblée remercie par acclamation Raymond Roduit et Gilles Raboud pour leurs longues années d'activité en tant que responsables des tests de pulvérisateurs. Leur succéderont Stéphane Emery, Alain Brandalise, chef de l'atelier mécanique de l'Ecole d'agriculture du Valais, et Matthieu Vergère. En se présentant, le nouveau directeur de l'ASETA Aldo Rui a assuré qu'il restera à l'écoute des sections. En clôture de la séance, Clément Formaz, de la Police cantonale valaisanne, a rapporté que neuf accidents avec des véhicules automobiles agricoles avaient été répertoriés en 2014, soit deux de plus que l'an précédent. Sept d'entre eux ont fait des blessés et deux des dommages matériels. ■



**SVLT WALLIS  
ASETA VALAIS**

**ACCUEIL** **ASETA - SVLT** **TECHNIQUE** **[Keysto V-Keys]** **H-Keys**

**Le mot du comité**

Le comité vous souhaite la bienvenue sur votre nouveau website ASETA Section Valais - Wallis. Nous espérons que ce nouveau site vous facilitera la communication et les informations principales de l'ASETA. Nous sommes ravis de vous accueillir sur ce nouveau site.

**Agenda**

- Novembre 2014 : Journées de formation
- Décembre 2014 : Journées de formation

**Didier Faure, d'Alp'Evolution, présente le site Internet de la section valaisanne qu'il a lui-même créé.**



Le président de la section Vaud Michel Lugeon est écouté avec attention, avec ou sans écouteurs selon la langue et les connaissances linguistiques de chacun. (Photos: Ueli Zweifel)

# Esprit positif à la conférence des cadres

En avril, la conférence des cadres statutaire de l'ASETA a eu lieu au siège de l'association à Riniken (AG). Bien que sans pouvoir de décision, elle est une plateforme importante où le comité, les présidents et gérants des sections s'échangent des informations et se forment leurs opinions. Une attention particulière a été portée au programme de développement de l'association présenté par le directeur Aldo Rui.

**Ueli Zweifel**

La conférence des cadres a été dirigée par le vice-président fribourgeois Auguste Dupasquier, le président Max Binder étant retenu par des obligations dans les hautes sphères politiques à Berne. Comme on le sait, celui-ci démissionnera lors de la prochaine assemblée des délégués, après 21 années de service à la tête de l'association. Il a déployé son prestige et son talent de négociation pour défendre les causes des membres de l'ASETA lorsque c'était nécessaire. Tous garderont en mémoire ses luttes contre l'équipement des tracteurs en filtres à particules diesel et, tout récemment, contre la tolérance zéro à l'alcool lors de la conduite de véhicules agricoles. Son esprit conciliant et son souci d'équilibrer

les différentes optiques constituent sa marque de fabrique.

## Nouveau président recherché

En raison du manque de candidatures, le comité n'était pas en mesure de donner des informations quant à la succession du président. Il a élaboré un profil d'exigences pour ce poste. De manière logique, une priorité élevée a été accordée au critère « intérêt pour la technique agricole », qui suit directement celui du bilinguisme allemand-français ou français-allemand. Le fait de disposer d'un réseau professionnel, politique et social est une autre condition requise.

Le vice-président Auguste Dupasquier a invité les présidents et gérants à commu-

niquer les noms de successeurs potentiels. Des séminaires régionaux seront organisés dans toute la Suisse pour présenter les candidats.

## Perspective de comptes 2014 positifs

En outre la conférence des cadres a donné l'occasion de présenter les comptes provisoires de l'association, bouclés avec un résultat meilleur que prévu au budget, ainsi que l'a annoncé Pascal Furer, à la fois membre du comité et président de la section argovienne. Les recettes des cours affichant une hausse par rapport au budget, de même que les frais de personnel moindres et les coûts d'impression inférieurs du magazine de l'association y

ont contribué. Par ailleurs, un montant destiné à un concept de marketing n'a pas été utilisé. Les comptes détaillés seront soumis avec le rapport d'activités 2014.

### Agir pour les membres

Rappeler le passé est une chose, regarder vers l'avenir en est une autre. Quand un esprit inspiré devance ce dernier, on est sur le bon chemin. Il s'agit de celui d'Aldo Rui, directeur depuis novembre dernier, qui a en effet montré la voie avec son exposé. En se basant sur les conditions-cadres définies dans les statuts et les lignes directrices de l'ASETA, il a esquissé les étapes de développement et les devoirs actuels et futurs de l'association. Sa maxime « Agir pour les membres » est claire: « Ce sont essentiellement les membres qui doivent tirer bénéfice de l'action de l'ASETA. Nous devons mener cette dernière tout en présentant des comptes équilibrés. Il faudrait augmenter le nombre de membres ou au moins maintenir le statu quo. L'association doit représenter la majorité des exploitations agricoles. »

Conformément aux statuts, l'ASETA est soutenue dans ses activités par trois commissions sectorielles qui couvrent les secteurs formation continue, information et prestations de services. Aldo Rui a fait des commentaires sur ces trois domaines et donné des mesures à adopter.

Dans le secteur formation continue, le test d'un nouveau logiciel permettant de faciliter l'administration des cours sera soumis à la discussion. Les coûts de tous les cours devront être calculés. L'offre, actuelle et nouvelle, fera l'objet d'une évaluation des besoins par les sections.

**Le directeur Aldo Rui veut établir des objectifs et des projets en se fondant sur les statuts et les lignes directrices de l'ASETA.**



Concernant le secteur information, des départs dus à l'âge auront lieu au cours des prochaines années dans l'équipe de rédaction du magazine *Technique Agricole* et la succession devra être planifiée assez tôt. Il faudrait aussi faire en sorte d'améliorer le volume des annonces, de rendre le site Internet [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) plus attractif et de mieux le lier avec le magazine.

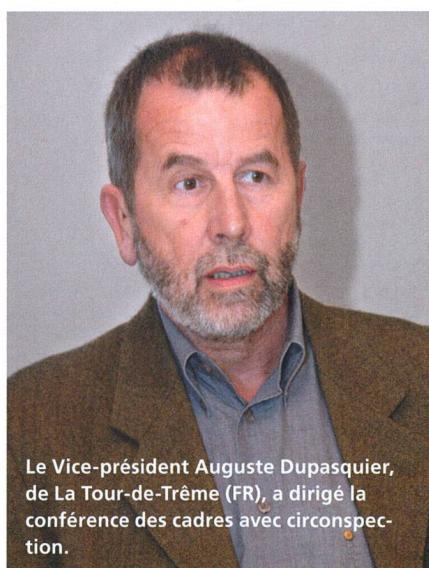
La tâche du secteur prestations de services consistera à rassembler les informations et expériences des sections et de les mettre ensuite à disposition dans une base de données. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. L'ASETA renforcera le service de conseil technique. Le poste actuellement vacant sera repourvu en juin et du personnel supplémentaire sera engagé.

« L'analyse des coûts/bénéfices dans tous les domaines constitue un instrument de planification important pour améliorer la transparence », a conclu Aldo Rui.

Les relations avec les autorités diffèrent beaucoup selon les sections. Dans certains cantons, les problèmes peuvent être discutés et l'on peut trouver des solutions pertinentes lors des rencontres régulières qui ont lieu avec la police et avec le service des automobiles. Dans d'autres cas, les amendes, les dénonciations et les décisions de l'autorité tombent plus rapidement.

### Conclusion

La conférence des cadres 2015 s'est déroulée dans la bonne humeur. Le vice-président Auguste Dupasquier l'a conclue en lançant un nouvel appel: « Je vous demande impérativement de chercher un candidat pour succéder à Max Binder à l'Assemblée des délégués 2015. » ■



Le Vice-président Auguste Dupasquier, de La Tour-de-Trême (FR), a dirigé la conférence des cadres avec circonspection.

### Idées et opinions

De nombreuses propositions ont été émises sur les moyens à adopter pour augmenter le nombre de membres ou au moins le stabiliser. Il a été notamment suggéré d'améliorer l'attrait de l'association pour les exploitations en zone de montagne ou celles qui sont spécialisées en arboriculture, viticulture, ou en foresterie. Certains participants ont émis le désir de collaborer avec d'autres organisations. D'autres, au contraire, ne souhaitent pas de perte d'autonomie.



### Prochaines échéances de l'ASETA

- **11 et 12 septembre 2015: assemblée des délégués 2015 à Berne Westside**
- **2 et 3 septembre 2016: assemblée des délégués à l'invitation de la section Vaud dans son canton**
- **Septembre 2016: championnat suisse de conduite de tracteur** sur invitation de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture. Entre-temps, les sections ont l'occasion d'évaluer les meilleurs conducteurs et conductrices de tracteur.



SVLT  
ASETA

# Cours de conduite

## Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

### Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
  - Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
  - Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg).
- L'assurance du véhicule incombe au participant.

### Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

### Prix du cours

Membres CHF 580.– (non-membres CHF 630.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière. En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

[www.g40.ch](http://www.g40.ch) – [www.coursdeconduite.ch](http://www.coursdeconduite.ch)



Avec le soutien  
du Fonds de sécurité  
routière (FSR)

### Inscription au cours G40

Lieu du cours \_\_\_\_\_ Date du cours \_\_\_\_\_

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/lieu \_\_\_\_\_

N° de tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ N° de membre ASETA \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal  
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,  
fax 056 462 32 01, courriel: [info@agrartechnik.ch](mailto:info@agrartechnik.ch)

### Lieux et dates 2015 Sous réserve de changement

<b>Aarberg BE</b>	04.06+09.06 02.07+07.07	06.08+11.08	<b>Lyss BE</b>	20.08+25.08 08.10+13.10	05.11+10.11
<b>Balgach SG</b>	11.06+16.06 08.07+14.07	29.10+03.11	<b>Lyssach BE</b>	03.06+09.06 26.06+29.06	22.10+27.10 05.11+10.11
<b>Bazenheid SG</b>	20.05+26.05 24.06+30.06 08.07+14.07	04.08+13.08 04.11+10.11 08.07+21.07	<b>Marthalen ZH</b>	03.06+08.06 09.07+13.07	20.08+24.08
<b>Biberbrugg SZ</b>	02.06+11.06 15.07+21.07	01.09+16.09	<b>Mettmenstetten ZH</b>	26.05+03.06 09.07+14.07	06.08+11.08 01.10+06.10
<b>Brunegg AG</b>	02.07+07.07 17.09+22.09	08.10+13.10 05.11+10.11	<b>Moudon VD</b>	09.06+18.06 08.09+17.09	20.10+28.10
<b>Bülach ZH</b>	27.08+01.09	22.10+27.10	<b>Niederurnen GL</b>	27.08+01.09	17.09+22.09
<b>Bulle FR</b>	02.06+11.06 03.06+10.06 07.07+16.07 21.07+30.07 04.08+13.08	04.09+09.09 10.09+14.09 15.09+24.09 29.09+08.10 14.10+22.10	<b>Nyon VD</b>	27.08+01.09	
<b>Claro TI</b>	12.06+15.06	25.09+28.09	<b>Oensingen SO</b>	21.05+26.05 25.06+30.06	06.08+11.08 10.09+15.09
<b>Corcelles-près-Payerne VD</b>	28.07+06.08	22.09+01.10	<b>Saanen BE</b>	11.06+17.06	26.08+31.08
<b>Courtételle JU</b>	13.08+18.08 10.09+15.09	05.11+10.11	<b>Saint-Maurice VS</b>	14.07+23.07	06.10+15.10
<b>Düdingen FR</b>	30.07+04.08	01.10+06.10	<b>Salez SG</b>	28.05+01.06 08.07+16.07	04.08+13.08 27.10+05.11
<b>Frauenfeld TG</b>	21.05+26.05 28.05+01.06 18.06+23.06 09.07+14.07 06.08+11.08	20.08+25.08 17.09+22.09 01.10+06.10 15.10+20.10 28.10+03.11	<b>Schäftland AG</b>	16.07+21.07	
<b>Gossau ZH</b>	05.06+09.06 03.07+10.07	04.09+15.09	<b>Schwarzenburg BE</b>	18.06+23.06 13.08+18.08	17.09+22.09 22.10+27.10
<b>Hohenrain LU</b>	10.06+16.06 05.08+11.08	23.09+29.09 28.10+03.11	<b>Schwyz SZ</b>	13.05+19.05 17.06+25.06	19.08+25.08 14.10+20.10
<b>Ilanz GR</b>	28.05+03.06 18.06+23.06	06.08+11.08 10.09+15.09	<b>Scuol GR</b>	10.07+16.07	
<b>Interlaken BE</b>	13.05+18.05 06.07+15.07 21.07+28.07	13.08+19.08 01.10+07.10	<b>Sissach BL</b>	25.06+30.06 06.08+11.08	24.09+29.09 22.10+27.10
<b>Kägiswil OW</b>	03.06+10.06 16.07+21.07	10.09+15.09 08.10+13.10	<b>Sitterdorf TG</b>	15.05+20.05 28.05+01.06 25.06+30.06 16.07+20.07	18.08+27.08 24.09+29.09 08.10+13.10 22.10+27.10
<b>Konolfingen BE</b>	11.06+18.06 23.07+29.07	20.08+27.08 24.09+30.09	<b>Sursee LU</b>	27.05+02.06 01.07+07.07 15.07+21.07 29.07+04.08	12.08+18.08 17.09+22.09 21.10+27.10 11.11+17.11
<b>La Sarraz VD</b>	21.05+26.05 03.06+09.06	13.08+18.08 10.09+15.09	<b>Thusis GR</b>	20.08+25.08	
<b>Landquart GR</b>	03.06+09.06 08.06+16.06 09.07+14.07	05.08+12.08 24.09+29.09 22.10+27.10	<b>Tramelan BE</b>	18.06+23.06	08.10+13.10
<b>Langnau i. E. BE</b>	28.05+02.06 25.06+30.06 30.07+04.08	24.09+29.09 15.10+20.10 05.11+11.11	<b>Tuggen SZ</b>	03.06+09.06 07.07+16.07	29.09+08.10
<b>Les Hauts-Geneveys NE</b>	28.05+02.06 09.07+14.07 27.08+01.09	24.09+29.09 29.10+04.11	<b>Visp VS</b>	21.05+26.05 01.06+08.06	20.08+25.08
<b>Lindau ZH</b>	13.08+19.08	24.09+28.09	<b>Willisau LU</b>	10.06+16.06 05.08+10.08	29.10+03.11
			<b>Zuoz GR</b>	09.07+17.07 dt. 10.07+13.07it.	
			<b>Zweisimmen BE</b>	28.05+02.06 09.07+14.07	06.08+12.08 17.09+22.09
			<b>Zwingen BL</b>	03.06+09.06 25.06+30.06	02.07+07.07 01.10+06.10

## Formation Permis G

**Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.**

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

« Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles » : l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, contact: 026 305 55 00

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit: « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire ! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

## Contrôle des freins en 2015



**Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA maintient la campagne de contrôle de freins pour les chars et remorques en 2015.**

Pour améliorer la sécurité lors des transports et disposer de véhicules qui répondent aux exigences, l'AFETA maintient sa campagne de test de freins en 2015. Ce test est destiné aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôles, dont malheureusement la maintenance est trop souvent négligée.

A l'issu du contrôle, les propriétaires disposeront d'un diagnostic précis de leurs véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM (la liste des ateliers peut être consultée sur le site internet de l'USM, [www.smu.ch](http://www.smu.ch)). Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique. Pour ses membres, l'AFETA offre une ristourne de 30 frs. par essieu sur le prix du contrôle.

Pour cela, il suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse ci-dessous:

**AFETA/FVLT, Laurent Guisolan,  
rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux**

Cette offre n'est pas valable à l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.

## Grande démonstration de systèmes de fauches modernes à double lames

**Lundi 29 juin 2015, à 19 h 30 sur la Ferme-école de Sorens**

Grande démonstration de systèmes de fauche modernes à double lames frontales et latérales, de la motofaucheuse à 1,9 m de large à la faucheuse de 10,75 m sur tracteur, pour une puissance de moins de 2,5 kW par mètre. Affûtage automatique des couteaux.

## Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, 3236 Gampelen	4	Hans Meier AG, 6246 Altishofen	20
Agromesser GmbH, 5225 Oberbözberg	17	Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen	20
Agro-Technik Zulliger GmbH, 6152 Hüswil	47	Pneuhaus Leu AG, 6280 Hochdorf	17
Althaus AG Ersigen, 3423 Ersigen	4	Profi Pneu AG, 4553 Subingen	36
Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal	47	Raiffeisen Schweiz, 9001 St. Gallen	23
Dirim AG, 9213 Hauptwil	17	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	48
Emmental Versicherung, 3510 Konolfingen	2	Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen	20
Kuhn Center Schweiz, 8166 Niederweningen	4	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	47
fenaco Genossenschaft, 8401 Winterthur	17	Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau	36

## Plaquette – à nouveau dans notre offre



## Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF			47.–			49.–		
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité	S = 44/46	M = 48/50						
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité			48	50	52	54	56	58
Salopette, rouge, CHF 58.– 75 % coton, 25 % polyester	Taille Quantité	44	46	48		54	56	58	
Salopette, gris-rouge, CHF 62.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.– 100 % coton	Taille Quantité		46		50	52	54	56	58
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16.–							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, lieu \_\_\_\_\_

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31



### Nouveau:

#### Antenne romande de l'ASETA

Service technique

Walter Hofer

Tél. 021 557 46 46

walter.hofer@vd.ch

### Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA),  
Max Binder, président  
Aldo Rui, directeur

### Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

### Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,  
tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01  
www.agrartechnik.ch

### annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7,  
CH-3013 Berne  
Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01,  
fax 031 330 95 30  
landtechnik@agripub.ch

### Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41  
daniel.sempach@agripub.ch

### Tarif des annonces

Tarif valable : 2015  
Rabais de 25 % sur la combinaison  
avec *Schweizer Landtechnik*

### Production et expédition

Stämpfli SA  
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

### Paraît 11 fois par an

### Prix de l'abonnement

Suisse : CHF 110.– par an (TVA incluse)  
Gratuit pour les membres ASETA  
Etranger : prix sur demande

### Marché

Remorques, bennes : les tendances  
Aperçu sur les systèmes de  
transbordement

### Impression

Tracteurs : Siège pour enfants

### En savoir plus | Pratique

Moissonneuse batteuse – tête de  
récolte au top-niveau

### Plate-forme | Reportage

ProfiPilot : Commande télématisée  
dans l'épandage de lisier

Le numéro 6 / 7 2015 paraîtra  
le 18 juin 2015.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:  
29 mai 2015